

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite du Cégep de Saint-Hyacinthe

26 février 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 10 mars 2003

Monsieur Guy Papillon
Directeur des études
Cégep de Saint-Hyacinthe
3000, av. Boullé
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion tenue le 26 février 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep de Saint-Hyacinthe de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. La Commission note que le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont l'encadrement individualisé en mathématiques, le tutorat par les pairs en Chimie, le centre d'aide en français et la réalisation d'un tableau d'intégration en biologie, qui semblent avoir eu des effets positifs sur la réussite en première session. D'autres mesures d'aide sont présumées avoir un impact sur la réinscription en troisième session; c'est le cas de l'ajout d'un cours de 24 heures sur la réussite scolaire, d'un cours de mise à niveau obligatoire en français ainsi que des ateliers de mise en forme en mathématiques et en informatique.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à son terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Dany Rondeau, agente de recherche